



Confrérie St-Gérard

Procès verbal de la 34^{ème} Assemblée générale du 11 juin 2011 **au Motel Restaurant 13* à St. Léonard**

Cette assemblée est précédée à 11h d'un apéro –dégustation à la Cave Bétrisey et Albrecht à St. Léonard

L' Abbé président ouvre à 12 h 40 cette 34^{ème} assemblée générale, en souhaitant la bienvenue aux Compagnons présents .

1. Contrôle des présences

Présences : selon liste des présences 14 compagnons

Excusés : Veuthey , Crettaz , Astori , Righini ,Théraulaz ,Mathier,

2. Lecture du PV de l'Assemblée générale du 28 mai 2010

Gérard Zengaffinen, Chancelier, en donne lecture. Ce PV est accepté par acclamation.

3. Rapport de l'Abbé- Président

Notre Président dit dans son rapport que 2010 à été une année normale avec nos activités habituelles, il cite cependant l'intronisation d'un nouveau Compagnon Gérard Dorsaz à notre 33^{ème} Chapitre.

L'Abbé Président nous confie que si notre Confrérie continue à survivre c'est aussi grâce aux anciens membres fondateurs toujours dynamique et à tous les membres qui participent régulièrement aux réunions , sorties , chapitre, dans la joie et la bonne humeur, selon les principes de la Confrérie.

4. Rapport du trésorier

Gérard Germanier donne lecture des comptes et précise les divers points

Le bilan au 31 mars 2011 s'élève à Fr. 3413.75.

Le compte de pertes et profits du 1.04.2010 au 31.03 2011, laisse apparaître un bénéfice de Fr.689.95

5. Rapport des vérificateurs

Gérard Epiney et Gérard Mathier les ont controlés.

Les comptes ainsi que le rapport des vérificateurs. sont approuvés par acclamation de l'assemblée.



Confrérie St-Gérard

6. Démissions- admissions – exclusion

Pas de démission – pas d'admission mais une exclusion

Selon l'article 23 2a de nos statuts, tout membre qui ne s'est pas acquitté de sa cotisation pendant 2 ans est exclu de la Confrérie- Nous sommes à regret d'appliquer cette règle pour notre Compagnon Gérard Arlettaz.

7. Cotisations

Sur proposition du Comité la cotisation est maintenue à Fr. 60.--

8. Activités 2011

Le Chapitre est fixé au dimanche 25 septembre 2011 avec repas et animation au Mas du Bois de la Borgne à Bramois.

Sortie quinquennale. Une sortie est prévue en 2012. Diverses propositions : Suisse centrale – Lac des 4 cantons – Thounne - Suisse primitive ...

10. Propositions et divers

L'Abbé Président nous informe qu'il a reçu le plan cadastre de la Chapelle

Aucune autre proposition étant présentée l'Abbé président clôt cette assemblée à 13h15

Suite à l'assemblée, les participants sont invités à partager une succulent broche servie par notre maître queue et Grand maître- Compagnon Gérard Savioz.

Le Chancelier : Gérard Zengaffinen